LA FORTERESSE EUROPEENNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Derrière, au-dessus, l'observation et le commandement veillent, car c'est ce le point capital. La défense fixe, le bras qui agit, le canon qui crache, c'est bien. Mais la tête qui observe et celle qui commande et qui règle, c'est tout. Aux endroits dominants, sur les belvédères à flanc des coteaux, sont installés les postes des observateurs et des chefs.

Ne croyez pas qu'il s'agit d'un simple abri improvisé comme ceux que nous pourrions imaginer. L'énormité du travail répond ici encore à l'importance de ces organes essentiels de la bataille.

Pour un simple observateur, pour un commandant de secteur, c'est un imposant fortin que l'on a édifié, dont la tour blindée, d'un poids énorme, plusieurs milliers de tonnes, transportée et encastrée grâce à des travaux herculéens, seule émergera presque invisible.

L'invisibilité, voilà encore un des résultats les plus obstinément recherchés. S'il fallait dire toute l'ingéniosité déployée dans ce but, je n'en finirais pas. Le camouflage est devenu un art essentiel aussi. Vous croyez monter un escalier, c'est un mur. Vous pensez enfiler une rue, c'est un rempart épais. Vous voulez rentrer dans cette masure, c'est un blockhaus. Cette dune aride, ce côteau où pousse l'ajonc ou la bruyère vous paraissent désolés, ils recèlent une forteresse truffée d'artillerie. Ce labeur acharné, ces efforts inlassables, tant de peine et de sueur, tant de terre et de sable remués, fouillés, déplacés, tant de persévérance et tant de foi, cela laisse en vérité, rêveur.

Et les canons élancés de la D.C.A. pointés vers le ciel et qui pourraient l'être aussi bien vers la terre et la mer, semblent les témoignages d'acier d'une vigilance indéfectible.

Bref! besoin de dire que d'un bout à l'autre des côtes, cette défense dirigée contre la mer, peut l'être instantanément contre la terre ferme et que de tous côtés, qu'elle vienne du large ou qu'elle vienne du sol un moment envahi, l'attaque sera accueillie comme il se doit. Encore un témoignage d'une prévoyance dont il serait trop long d'énumérer les exemples.

Oui, tout cela est bien, nous dira quelque stratège de café. Mais les Anglo-Américains ne sont pas assez sots pour attaquer au grand jour. Ils choisiront une nuit bien obscure, s'approcheront en catimini et, profitant de la surprise, aborderont avant que l'alerte ait été donnée.

Enfantillage. Si je ne craignais point les rigueurs de la censure, je dirais, bien que je me sois heurté à une consigne rigoureuse de bouche-close, qu'il n'est point difficile de deviner le rôle de ces immenses oreilles d'acier qui se dressent çà et là, comme d'inoffensifs panneaux d'une publicité périmée.

Feu d'artifice

Et pour m'édifier sur ce que pourrait être une surprise nocturne, le commandement m'a donné un spectacle inédit d'un feu d'artifice d'un nouveau genre, sur une plage renommée au milieu de la nuit.

Au signal d'alarme, j'ai vu soudain la baie illuminée à giorno par les projecteurs et entendu des tonnerres éclater de tous côtés, des mitrailleuses hacher la nuit de leurs « tac à tac » assourdissants, j'ai vu les balles traçantes et les projectiles lumineux croiser leurs réseaux meurtriers sur les flots et sur les rivages en des mailles si serrées qu'il paraissait impossible, même à un homme, de s'y glisser sans risquer la mort immédiate. Un rideau de feu, une nappe de projectiles, un énorme filet de mort semblaient s'abattre, à chaque seconde renouvelé, sur les assaillants imaginaires. Cela dura dix minutes, pendant lesquelles j'eus le temps d'imaginer sans peine quel ouragan meurtrier les malheureux attaquants devraient traverser avant d'atterrir.

J'étais sidéré.

« Cela n'est rien, me dit cependant le commandant du secteur. Ce que vous avez vu ne représente environ que le cinquième de la puissance de feux que nous pouvons déclencher instantanément. Mais je ne voulais pas trop effaroucher à cette heure tardive, bien qu'ils commencent à s'habituer à nos exercices, les civils qui habitent encore les environs. »

L'automatisme, la précision, la densité des feux, c'est une chose dont je pus me rendre partout compte dans les tirs réels qui ont été exécutés sous mes yeux à divers endroits. Une fusée partait et soudain à la seconde même un tonnerre multiple se déchainait derrière moi. Tout le rivage tonnait hurlait, miaulait, crachait la mort.

Quelle bagarre, pensai-je, et quelles hécatombes, si jamais les « Goddons », comme les appelait Jeanne d'Arc, s'avisaient de débarquer par là.

Ch. T.

M. Roosevelt déclare que ses conversations avec M. Churchill atteindront la semaine prochaine le stade des «décisions définitives»

Genève, 21 mai. — Selon l' « United Press », M. Roosevelt a déclaré aux journalistes qu'il s'attendait à ce que ses conversations avec M. Churchill atteignent, dans le courant de la semaine prochaine, le stade des « décisions définitives ».

« Je suis d'accord avec M. Churchill lorsqu'il déclare que la plupart des forces américaines doivent rester dans le Pacifique, a jouté le Président ».

M. Roosevelt a exprimé son mécontentement devant les débats qui se sont déroulés au Sénat sur la nécessité d'accorder à la guerre du Pacifique la primauté sur le secteur européen.

D'autre part, M. Roosevelt a annoncé que les entretiens avec M. Churchill allaient être poursuivis avec une grande fréquence, et que M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, y assisterait.

D'autre part, Reuter annonce qu'au cours de la séance du conseil de guerre du Pacifique, à laquelle assistaient MM. Roosevelt et Churchill, les assistants ont pris connaissance d'un aperçu sur la situation d'ensemble dans le Pacifique.

A l'issue de la réunion, Lord Halifax a déclaré qu'un des problèmes principaux restait — comme toujours — la question de l'utilisation du tonnage disponible, question à-t-il ajouté, qui doit être résolue tant pour le front du Pacifique que pour les autres théâtres d'opérations.

Une pétition à M. Churchill en faveur des Juifs

Genève, 20 mai. — Le « Manchester Guardian » annonce que 34 sénateurs et 160 députés américains ont adressé à M. Churchill une pétition en faveur des Juifs.

« L'Angleterre, y lit-on, devrait abandonner complètement la Palestine ; elle doit permettre à ceux-ci de former leur propre armée ».

L'ARMEE AMERICAINE d'œuvre aux détenus des prisons et pénitenciers

Genève. — Le « Philadelphia Evening Bulletin », annonce que les projets des autorités pensylvaniennes d'enrôler des détenus dans la milice viennent maintenant d'être repris par le gouvernement des EtatsUnis et étendus au service dans l'armée régulière.

A l'avenir, tous les détenus, en âge de porter les armes, se trouvant dans les prisons et pénitenciers américains pourront contracter un engagement volontaire dans l'armée. Ces détenus seront libérés « sur parole d'honneur ». Une fois sous les drapeaux, ils seront libérés à titre définitif.

Le journal précise que cette méthode a été énergiquement préconisée par les autorités pénitentiaires étant donné qu'un grand nombre de gardiens avaient dû quitter leur service pour rejoindre l'armée et que la surveillance des détenus s'en est trouvée fortement atténuée.

Les grèves aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne

Amsterdam, 20 mai. — Reuter annonce que les grèves dans l'industrie charbonnière se sont étendues de Pensylvanie aux Etats d'Ohio et de Kentucky.

Actuellement 6 000 mineurs ont cessé le travail. Quatorze charbonnages chôment.

⁂

Amsterdam, 21 mai. — On mande de Détroit à l'agence Reuter :

« Trois entreprises d'armements, appartenant à la « Chrysler Corporation » et employant environ 14.500 ouvriers, ont dû cesser le travail à la suite d'une grève du personnel.

⁂

Genève, 20 mai. — Le « Daily Mail » annonce que la grève des mineurs des charbonnages de Bentley et de Rossington (comté d'York) continue

Le journal précise encore que 4.500 ouvriers ont cessé le travail.

⁂

Genève, 21 mai. — On mande de Londres :

Le « Daily Telegraph » mande que 700 ouvriers se sont mis en grève dans une usine d'armements à Belfast, en guise de protestation contre le rejet d'une demande d'augmentation de salaires.

M. Davies, représentant du président Roosevelt, a été reçu par MM. Staline et Molotov

Genève, 21 mai. — M. Molotov, commissaire du peuple aux affaires étrangères, a reçu, jeudi après-midi, M. Davies, représentant personnel du président Roosevelt. L'amiral Stanley, ambassadeur des Etats-Unis en U.R.S.S. assistait à l'entrevue.

Plus tard, M. Davies a été reçu par Staline en présence de MM. Molotov et Stanley.

M. Roosevelt a-t-il demandé des bases en Sibérie ?

Tokio, 21 mai. — Des informations de source étrangère ont répandu le bruit que l'ambassadeur américain Davies, aurait reçu pour mission de transmettre à Moscou une demande américaine tendant à l'obtention de bases en Sibérie.

A ce propos, M. Hort, porte-parole du gouvernement, a déclaré qu'il ne lui était pas possible de donner son avis, car il ne dispose pas d'informations sûres sur ce point.

Il doute aussi que ces informations répandues par certains journaux soient suffisamment fondées.

— Les obsèques de Mme Raymond Poincaré ont été célébrées ce matin, à 11 h., en l'église Saint-Honoré-d'Eylau. Le deuil était conduit par le neveu de la défunte, M. Léon Daume. Le chanoine Lecourt, curé de Saint-Honoré-d'Eylau, a donné l'absoute.

Parmi les couronnes, on remarquait celle du chef de l'Etat, représenté aux obsèques par le général Brécard, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, et celle du chef du gouvernement, qui était représenté par M. de Villiers-Terrage.

— La Chambre américaine a voté à l'unanimité le budget du ministère de la guerre pour l'année fiscale 1944. Ce budget sera de 116 milliards de dollars.

— Les Français d'Indochine abandonneront, tous les mois, une journée de salaire pour la création d'un front de secours en faveur de la mère patrie.

LE TORPILLAGE du "GÉNÉRAL-BONAPARTE"

Cette agression contre un bâtiment français facilement reconnaissable, a été délibérément accomplie.

DE NOMBREUX ENFANTS SE TROUVAIENT A BORD

Le commandant a coulé avec son navire

Vichy, 21 mai. — Le porpillage du « Général-Bonaparte » a soulevé dans tout le pays, comme à Toulon, Nice et Marseille, une profonde émotion en même temps que la plus vive indignation.

Cette nouvelle agression anglo-américaine se justifie d'autant moins, en effet, que le navire, par précaution, voyageait de jour selon les instructions données par le Secrétariat d'Etat à la Marine, et qu'aucune erreur d'identification n'était possible.

Mercredi, à 20 h. 23, le train venant de Toulon a ramené à Marseille un groupe important de rescapés, dont le colonel Barachet, commandant la gendarmerie départementale de la Corse et sa femme; le colonel Cristofari, de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme.

On déplore la disparition de Mme Bailey, qui allait rejoindre son mari, préfet de l'Ain.

Le récit d'un rescapé

Marseille, 20 mai. — Le lieutenant en second du « Bénéral-Bonaparte », hospitalisé à Toulon, a fait du torpillage le bref récit suivant :

— Nous étions partis d'Ajaccio à 5 h. 25, mercredi matin. L'après-midi du même jour, vers 14 h. 25, le « Général-Bonaparte » fut violemment ébranlé par deux secousses suivies de deux explosions sans préavis. Le navire venait de recevoir à l'arrière deux torpilles. Il donna aussitôt de la bande, se leva verticalement, puis, avant que les dispositions prévues puissent être prises, il s'enfonçait dans les flots et disparaissait dans un formidable remous.

De nombreux enfants

» De nombreux enfants d'une colonie scolaire se trouvaient à bord.

» Alors que le navire venait de disparaître, on vit un homme, les mains enchainées, se porter au secours d'une fillette de six ans qu'il parvenait à sauver. Or, cette enfant était l'une des trois fillettes que le gardien-chef d'une prison d'Ajaccio ramenait sur le continent en même temps que six prisonniers, dont l'auteur du sauvetage.

» Le commandant Quéré est demeuré sur la passerelle et a coulé avec son navire.

EN AFRIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Eisenhower n'avoue qu'une partie de ses pertes

Genève 21 mai. — On mande de New-York :

« Eisenhower n'avoue qu'une partie des pertes en Afrique du Nord », déclarait Roan Waring, commandant de la légion américaine (formation d'anciens soldats de la première guerre mondiale), ainsi que le rapporte une information « United Press », datée du 2 avril.

Waring déclara que les forces américaines avaient subi des pertes effroyables.

« Eisenhower ne donne jamais que des chiffres partiels : en réalité, les pertes sont plusieurs fois supérieures, et c'est seulement maintenant que la vérité se fait jour.

» Ce qui s'est passé en Tunisie n'est qu'un jeu à côté de ce qui nous attend en Europe. »

Les persécutions de Giraud contre les Français fidèles

Vichy, 21 mai. — Selon certaines informations de Tanger, les autorités du clan de Giraud exercent de graves persécutions sur les Français restés fidèles au gouvernement de Vichy, ainsi que sur les Arabes.

La presse d'Afrique du Nord publie chaque jour de nombreuses condamnations à mort.

L'action terroriste débuta lors de l'entrée des dissidents à Tunis et à Biserte.

Le général Giraud a nommé chef de la police un certain Herviot, qui avait dû quitter le Maroc pour mauvais traitements infligés à des prisonniers gaullistes.

Seuls les Juifs jubilent : ils organisent des manifestations et ne se lassent pas de chanter la « Marseillaise » devant l'immeuble occupé par Giraud.

M. von Ribbentrop s'incline devant la loyauté de l'amiral Esteva

« Je n'ai fait que mon devoir... », répond ce dernier

M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, vient d'adresser à l'amiral Esteva le télégramme suivant :

Monsieur l'Amiral

Les rapports du fondé de pouvoir en Tunisie du ministère des Affaires étrangères m'ont mis au courant de la contribution que Votre Excellence a apportée à la défense de l'espace tunisien contre les intrus anglo-américains et les généraux dissidents. A leur trahison envers la France et l'Europe, vous aves opposé votre exemple d'accomplissement loyal de vos devoirs et d'obéissance courageuse et conforme à l'honneur militaire aux directives de votre Maréchal.

Par votre collaboration à la création des formations de volontaires français et du service de travail français, par l'intervention de votre appareil administratif vous aves facilité la collaboration sans heurts entre les diverses parties de la population de Tunisie et les formations italo-allemandes ; vous aves de la sorte facilité la conduite des opérations des puissances de l'Axe. Je vous en exprime les remerciements et la reconnaissance du gouvernement du Reich

Croyez, monsieur l'Amiral, à l'expression de ma plus haute considération.

L'amiral Esteva a répondu par le télégramme suivant :

« Excellence,

Je suis heureux de vous accuser réception de votre lettre que j'ai aussitôt transmise au Chef de l'Etat et au chef du gouvernement. Ils ont à l'égard de mon activité au témoignage que vous m'adressez, et flattés de ce geste de courtoisie. Je n'ai fait d'ailleurs, Excellence, que mon devoir en exécutant les instructions que j'avais reçues de mon gouvernement. J'ai été en toutes circonstances, comme je le fus toute ma vie, au service de ma patrie. Je ne reconnais et ne veux reconnaître qu'une seule autorité légitime, celle du Maréchal et de son gouvernement.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération. »

« Il n'y a pas de meilleure réplique aux calomnies des Anglo-Américains », dit-on à Berlin

Paris, 21 mai. — Le représentant de l' « Office d'information française » a demandé à une éminente personnalité de la Wilhelmstrasse de lui résumer l'impression produite à Berlin par l'échange de ces messages.

« Nous estimons, lui a-t-il répondu, qu'il n'y a pas de meilleure réplique aux calomnies des Anglo-Américaine. Ceux-ci ont, en effet, prétendu que nous avions fait enlever de force l'amiral Esteva. Ce dernier a lui-même indiqué à M. von Ribbentrop le mobile qui lui a dicté son attitude : « Je n'ai fait que mon devoir ».

Nouvelles de France

Le Maréchal assiste à la présentation du drapeau de la gendarmerie

Le Maréchal de France a assisté samedi matin à la présentation du drapeau de la gendarmerie aux jeunes gendarmes de la Garde. Il retint ensuite à déjeuner le chef d'escadron Hurtrel, à qui il avait remis au cours de la prise d'armes la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

La fête des mères Médailles et secours en nature seront distribués

Vichy. — Dans quelques jours, le 30 mai, le pays tout entier célébrera la fête des mères. Le gouvernement a décidé de décorer les plus méritantes d'entre elles. Des récompenses, au nombre de plusieurs milliers, leur seront décernées. Signe des temps : des avantages en nature seront attribués, bons spéciaux de vêtements, aliments divers pour enfants.

Le docteur Grasset inaugure, à Paris, l'exposition de la famille française

Le docteur Grasset, secrétaire d'Etat à la famille et à la santé, vient d'inaugurer à Paris la première grande exposition de la famille française, en présence de nombreuses personnalités. A cette occasion, il a affirmé la volonté du gouvernement de poursuivre la politique qu'il a entreprise pour le relèvement de la natalité. « Il nous faut, a-t-il déclaré, attacher un sens partitrilérement noble à tout ce qui assure la pérennité de la vie. »

La carte de travail obligatoire pour les Français de 20 à 23 ans

Paris, 21 mai. — Tous les Français nés entre le 1er janvier 1920 et le 31 décembre 1923 ont été invités, en vertu des arrêtés d'exécution à la loi du 16 février 1943 sur l'obligation au travail, à retirer leur carte de travail à la mairie de leur commune.

La récupération des emballages en verre dans les pharmacies

Vichy. — Dans les huit jours suivant la réception par leurs soins des emballages en verre retournés par les pharmaciens d'officine, les organismes de ramassage et de triage feront parvenir à ceux-ci des points d'emballages en verre à raison de 12 points par 10 emballages reçus.

Les premières attributions de points d'emballages en verre, en échange des emballages reçus en retour pendant les mois de mai et juin 1943, seront faites avant le 15 juillet 1943.

Le versement compensateur dans le marché de la farine

Vichy. — Aux termes d'un arrêté publié ce matin au « Journal Officiel », le versement compensateur prévu à l'article 4 de la loi du 15 mars 1943, relative à l'organisation du marché de la farine est fixé pour la Charente à 1, Loire-Inférieure 1.50, Nièvre, 1, Nord 1.

CERERIF

Farines composées sucrées, étudiées spécialement p' enfants

CHRONIQUE RÉGIONALE

« PAUL LEROY, étudiant de la Catho » (1)

Un aumônier d'étudiants, M. l'abbé Henri Barbeau, vient de faire paraître une plaquette sur « Paul Leroy, étudiant de la catho », avec préface de Michel Delerue, président de la Fédération des étudiants de l'Université catholique de Lille.

Paul Leroy, originaire d'Amiens, mort à dix-neuf ans, a exercé au cours de sa courte vie un tel rayonnement spirituel qu'il est juste d'en rapporter le témoignage.

Il n'est aucun des actes de sa vie, depuis même sa plus tendre enfance, qui ne procède d'une volonté puissante de se donner, de se dévouer au plus grand bien moral de ses amis et de ses condisciples.

Son apostolat fut d'une émouvante fécondité. Il l'exerça tant à la Maison Saint-Louis où il était pensionnaire, lorsque ses études à la Faculté catholique, qu'au cercle des étudiants, aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, à la J.E.C., au service de l'action catholique, l'ardeur qui l'animait se manifesta dans ce « service Nord—Pas-de-Calais » qui groupait les étudiants désireux d'aider les paroisses pauvres et de propager l'enseignement de la doctrine au milieu de fidèles privés de la parole du prêtre.

Les événements de septembre 1939 l'arrachaient à sa chère « catho », mais à Bordeaux où il n'était inscrit — sa famille avait gagné Arcachon — il poursuivait les mêmes tâches qui sollicitaient son âme.

Fervent collaborateur de l'organe de Facultés, « Catho », il lançait dans le Sud-Ouest une feuille destinée à maintenir les liens entre les membres épars de la grande famille des étudiants.

Mais, en février 1940, il devait s'aliter atteint d'une grippe dont le développement infectait bientôt son organisme, qui devait céder après une longue lutte. Paul Leroy quittait ce monde le 15 avril 1940. Cette disparition suscita tant de regrets et de réactions émues, de ses maîtres à ces pairs, que l'on se conçoit la pieuse pensée qu'eut M. l'abbé Barbeau de s'incliner devant une telle vie, si droite, si digne et qui contenait de si riches promesses.

(1) Editions de la S.I.L.I.C., 41, rue de Metz, Lille.

Le colonel Bonhomme est venu apporter les condoléances du Maréchal à la ville du Nord récemment bombardée

Le colonel Bonhomme, aide de camp du Maréchal, est allé porter le réconfort de sa présence à la ville du Nord qui a été récemment bombardée par l'aviation anglo-américaine. A la mairie, le colonel Bonhomme a été accueilli par les autorités civiles. Il a ensuite présenté aux blessés les condoléances du Maréchal et assuré les victimes de l'agression de la profonde sympathie du Chef de l'Etat. Le maire de la ville a remercié le colonel Bonhomme au nom de la cité tout entière; on se souvient que le Maréchal avait exprimé par télégramme sa sympathie à la ville en deuil. Avant de gagner Paris, le colonel Bonhomme a tenu à s'arrêter dans la maison d'éducation de la ville qui a été particulièrement atteinte par les projectiles, et qui abrite des religieuses et de nombreuses élèves.

Jury des études musicales du Nord de la France

Les séances de cette organisation se poursuivent 302, rue de Solférino, à Lille. Voici les résultats des examens de piano qui ont été proclamés à la suite de la séance du jeudi 20 :

Elémentaire (2me div.). — 1re ment.: Hélène Boussin, Nicole et Françoise Gaberi, Bernadette Sorépel [illegible] Jeanne-d'Arc, de Roubaix. Prof.: Mlle Ballou). — (1re div.): 1re dist.: Rosine Deltête, Monique et Nicole Dubuis, Françoise Van Nieuwenhuysse (Jeanne-d'Arc, Rx).

Primaire (2me div.). — 1re ment.: Paulette Bourg (Jeanne-d'Arc, Rx).

Moyenne (1re div.). — 1re dist. : Jeanne Carton (Ste-Odile, Lambersart). — 1re dist.: Marcelle Petoux, Jacqueline Tellier (Instit. Jeunes Aveugles, Lille).

Supérieure (2me div.). — 1re dist. à l'unanimité: Josette Duamelle (Inst. Aveugles), Françoise Derveux (Sainte-Odile). — 1re dist.: Renée Baillieul, Geneviève Kapersky (Inst. Aveugles). Renée Muylaert (Sainte-Odile). — (1re div.): 2me prix à l'unanimité: Denise Angrel; 1er accessit: Germaine Dessauvages (Inst. Jeunes Aveugles, Lille).

A RADIO-LILLE. — Voici le programme de l'émission de dimanche de 11 à 13 h. : Quelques compositions de Mme Jeanne Thieffry ; un quart d'heure sur Victor-Hugo ; concert donné par l'orchestre casino de Radio-Lille, sous la direction de M. Paul Theisen ; « Dévouement », sketch de Simona, interprété par l'auteur, Line Dariel, Lemoine et Robert Villers.

La présentation canine de Lille

Le Club Saint-Hubert du Nord nous prie d'informer les amateurs de Roubaix-Tourcoing que des tramways spéciaux seront mis à leur disposition le dimanche 30 mai. Départ place de Tourcoing et place de la Liberté, à Roubaix, à 9 h. 30 Retour de Lille à 18 h. Les chiens seront admis dans ces voitures.

Clôture des engagements le 27 mai, à midi. Renseignements 9, rue Faidherbe, à Lille.

LILLE

Un incendie ravage un atelier de menuiserie

Dans la nuit de vendredi à samedi, le feu s'est déclaré dans un atelier de menuiserie d'un immeuble situé 94, rue de Gand. Les pompiers de la caserne Malus, dirigés par le commandant Ruffin et l'adjudant Totelet, se rendirent maîtres du sinistre.

Les dégâts sont pourtant assez importants.

Une enquête est ouverte.

UNE AUTO DISPARAIT... — M. Albert Deltête, directeur de garage, 53, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, au cours de la soirée de jeudi, a constaté la disparition de sa voiture automobile équipée au gaz de ville, qui était en stationnement rue B.-Monnoyer, face à la préfecture. M. Deltête n'a eu d'autre ressource que celle de porter plainte contre inconnu.

UNE FEMME SE JETTE DANS LA DEULE. — Samedi matin, à 5 h. 45, les pompiers de la caserne Malus étaient avisés qu'une femme s'était volontairement jetée dans la Deûle au nouveau port. A l'aide de gaffes les soldats du feu réussirent à repêcher la malheureuse, une nommée Berthe Kestelot, épouse Lefebvre, 60 ans, ancienne bâtelière, gare d'eau, quai de l'Ouest. Tous les efforts effectués pour ranimer la noyée s'avérèrent vains. Le corps a été transporté à la morgue.

SOMME

UNE JEUNE MERE AVAIT NOYE SON ENFANT, PRES D'AMIENS. — A la suite de la découverte dans une mare d'Epleuier, du cadavre d'un nouveau-né, la gendarmerie d'Hunoy a ouvert une enquête.

La jeune Henriette Robillard, âgée de 20 ans, ouvrière agricole, a avoué qu'elle avait mis au monde clandestinement un enfant vivant, qu'elle avait ensuite noyé dans la mare du village.

La mère criminelle a été écrouée à la prison d'Amiens.

DES EMPLOYES DU RAVITAILLEMENT ARRETES POUR TRAFIC DE TICKETS D'ALIMENTATION A AMIENS. — Trois employés du Comité central de ravitaillement d'Amiens, André Rogrenal, 21 ans, Michel Gaddi, 32 ans et un mineur de 16 ans, détournaient au cours de leur travail des tickets de vin, de sucre et de café qu'ils vendaient à des commerçants.

Ils ont été arrêtés ainsi que quatre recéleurs, Paul Herlé, 47 ans, épicier, rue Nivel, Pierre Dauny, 31 ans, épicier, avenue Emile-Zola, Lucie Carpentier, 38 ans, épicière, 16, rue Ingenal et Georges Jacob, 42 ans, épicier, 15, rue Germon.

Les sept inculpés ont été écroués.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Le trafic des tissus à Roubaix. — Mlle Chevalier avait obtenu en 1941 l'autorisation de créer un commerce de tissus; malheureusement, elle n'avait aucune marchandise et il lui fut pratiquement impossible d'en obtenir. Elle se laissa alors tenter par le marché irrégulier pour parvenir à achalander son magasin; c'est ainsi qu'à l'occasion d'une perquisition, fut découverte chez elle toute une série de coupes de tissus achetées sans factures; elle devait avouer une majoration illicite à l'achat et à la revente.

L'enquête établit qu'elle avait obtenu frauduleusement 6 pièces de 50 mètres de Clement Longatte, employé de bureau, rue des Fabricants, à Roubaix, qui lui-même les tenait de Marcel Dubois, employé de commerce, demeurant également à Roubaix.

Jugeant en appel le tribunal correctionnel de Lille, les trois inculpés furent condamnés, savoir: la demoiselle Chevalier à 2 mois de prison et 50.000 fr. d'amende et confiscation de sa marchandise, d'une valeur de 200.000 francs; Longatte et Dubois étaient respectivement condamnés à 2 mois d'emprisonnement et 20.000 fr. d'amende. Sur appel des prévenus et après plaidoirie de Me Reisenthel et de Me Phalempin, la Cour a supprimé les peines d'emprisonnement et a porté les peines d'amendes de 75.000 fr. pour la demoiselle Chevalier et à 24.000 fr. pour Longatte et Dubois.

TRIBUNAL SPÉCIAL DE DOUAI

Marché noir. — Un contrôleur des services économiques entra en rapport, en septembre 1942, avec Alexandre Guillaume, 53 ans, adjudant retraité, courtier en graines, à Marcq-en-Barœul.

Un marché fut conclut pour la vente de plusieurs milliers de kilos de laine au prix de 700 fr. le kilo.

Le contrôleur versa un acompte de 5.000 fr. Quand il fut en possession du reçu remis en échange de la somme, il se démasqua et fit procéder à l'arrestation du trafiquant.

Guillaume a comparu vendredi matin devant le tribunal spécial.

Après le réquisitoire de M. l'avocat général Ruolt, les plaidoiries de Mes Phalempin et Guénix, il a été condamné à 3 ans de prison et 2 300.000 d'amende.

Vol d'une vache. — Deux jeunes gens de Marquise, le charpentier Gaston Leleu, 31 ans, et le tonnelier Kléber Martin, 23 ans, dérobèrent une vache dans la nuit du 16 février 1942.

Une pâture appartenant à M. Declémy, cultivateur au lieudit « La Pépinière », l'un et l'autre ont été condamnés à 5 ans de réclusion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 21 mai 1943
Présidence de M. Lapeire

Le bien d'autrui. — Aimé Baekeland, d'Audenarde (B.), est prévenu d'avoir volé une valise contenant de nombreux effets et des denrées alimentaires : un an de prison.

Vols à l'usine. — Eugène Levillon, 141, rue Kléber, à Croix ; René Watelle, 185, rue des Ogiers, à Croix ; Denis Adrien, rue Lamartine, à Wasquehal, et un jeune homme ont à répondre du vol de chaînes de moissonneuse et de doigts de faucheuses au préjudice de la C. I. M. A. Wallut. Au cours de l'instruction, une perquisition chez l'un des inculpés fit découvrir 2 kilos de laine volés par Georges Bream, 203, rue Jean-Jaurès, à Croix, au préjudice de son employeur.

Le tribunal estime que le jeune homme a agi avec discernement et prononce les condamnations suivantes: Levillon, 4 mois; Bream, 2 mois; le jeune homme, 2 mois; Watelle, 1 mois, et Adrien, par défaut, 6 mois.

Escroquerie. — Pierre Grass, 264, rue Jules-Guesde, à Roubaix, et Jean Soleau, 60, rue Bernard, à Roubaix, avaient prétendu être détenteurs d'une quantité importante de tissu et avaient profité de cette allégation pour se faire remettre par un commerçant trop peu méfiant une somme de 100.000 fr. Il va sans dire que la marchandise ne fut jamais livrée et qu'elle n'existait que dans l'imagination peu scrupuleuse des deux compères. Le tribunal les condamne tous deux à 3 années de prison et ordonne l'arrestation immédiate à l'audience de Grass qui n'était pas détenu.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Vers la "liquidation"

EXCELSIOR — O.I.C.L., dernière rencontre au stade Amédée-Prouvost

LES RENNAIS A FIVES

Ce n'est pas encore tout à fait la grande liquidation, mais nous voici maintenant bien près de la fin d'une saison très longue dont l'avant-dernière journée ne peut apporter de bien grandes modifications au classement du championnat

Lens avait sa place assurée et ce n'est pas le point perdu devant Le Mans qui peut gêner les « mineurs », d'autant que, cette semaine, ils rendent visite aux Américains.

Seule, la seconde place reste donc en jeu. Il ne semble pas qu'elle puisse échapper à Fives ou Reims, mais il faudra encore attendre pour être fixé car Reims, qui devait rencontrer Bordeaux, voit son match remis, tandis qu'il apparaît peu probable que Fives puisse être battu par Rennes mais, mais-on jamais? Il ne faut d'ailleurs pas oublié qu'il reste Rouen, Rouen qui doit aussi rencontrer Fives et qui, dimanche à Troyes, s'assurera facilement l'avantage.

Si les Rennais, sérieux postulants à la relégation, jouent leur dernière carte à Fives, le Stade-C.A.P., devant le Red Star, mettra tout en œuvre pour prendre le point qui le mettrait à l'abri de toute surprise.

Sochaux et Le Mans, qui occupent le milieu du tableau, doivent fournir un match fort agréable dont les Manceaux peuvent être vainqueurs car les Sochaliens se présenteront amputés de leur demi-centre Grissett.

⁂

Enfin, pour leur dernier match au stade Amédée-Prouvost, les Excelsiormen seront opposés aux Olympiens irisés. Les deux équipes ne sont séparées que par un seul point au classement général et la rivalité de clocher aidant, des possibilités identiques, nous promettent des débats très ouverts.

L'Excelsior termine mieux encore qu'il n'avait commencé. Il retrouvera leur équilibre — en même temps que Desrousseaux — les hommes du Crétinier se sont aisément éloignés d'une zone dangereuse. L'O.I.C.L., par contre, a perdu la cadence mais, avec la rentrée de Da Rui, l'ensemble doit retrouver confiance en ses moyens.

Des blessures rendent encore incertaine la composition de l'équipe de l'O.I.C.L. qui sera formée avec les joueurs suivants: Da Rui, Deschodt, Laurent, Mahieu, Stephaniack, Cheuva, Polin ou Delegine Equipart ou Staho, Baratte Bigot ou Staho et Lechantre.

L'Excelsior, lui, se trouve dans une situation inverse car ses blessés sont maintenant rétablis et, en plus des onze hommes qui, dimanche dernier, fournirent un très bon match, il peut encore utiliser Schutt, A. Haroux et Urbaniack. C'est parmi ces quatorze footballeurs que sera choisie la formation des « vert et noir ».

Le challenge de football Amand-Wagnon

La commission sportive de l'A.I.C. Tourcoing a mis sur pied, cette saison un challenge appelé « Amand-Wagon » en mémoire de son regretté président d'honneur, fondateur de l'A.I.C.T., challenge réservé à l'équipe jeunes Cadets A de l'Amicale Colbert qui rencontra les équipes correspondantes des plus grands clubs de Lille, Roubaix Tourcoing et environs.

Voici les résultats :

21 mars, A.I.C.T.-Excelsior R.-T. 2-1
4 avril, A.I.C.T.-Union Sport. Tg 3-1
11 avril, A.I.C.T.-S.C. Fives..... 2-4
18 avril, A.I.C.T.-O.I.C. Lillois.. 1-1
2 mai, A.I.C.T.-S.R. Wasquehal.. 3-1
9 mai, A.I.C.T. bat R.C. Roub. par forf.

C'est donc le S.C. Fivois qui remporte le challenge.

Nous félicitons donc l'équipe jeunes cadets A de l'Amicale Colbert.

PETITES NOUVELLES

RINK-HOCKEY. — Voulant en appeler de sa défaite, l'A.S.F. vient d'inviter le W.H.C. à aller le rencontrer le 23, à Paris. Le W.H.C., qui entend confirmer son succès, déplacera l'équipe suivante : M. Piquet, Jonckère, Duhamel, Noilet, Delebarre ; rés. Crommelinck.

ATHLETISME. — C'est le 6 juin, au R.C. Roubaix, que se disputera la finale régionale du championnat de France interclubs L.U.S.T., l'O.I.C.L., d'honneur devant un Frank Hansen en excellente condition, prétendant au titre de champion de France des légers détenu par Thierry. Dans ces conditions, il faut prévoir que le Kid fera l'impossible pour obtenir une victoire qui lui donnerait les plus beaux espoirs.

Deux autres combats de professionnels, Dalle Moerrant—De Grande et Descampes—Kinsabil, et cinq rencontres d'amateurs compléteront un programme qui doit retenir l'attention de tous les amateurs du noble art.

NATATION

LA REUNION DE TOURCOING

Dimanche, à 14 h. 30, sera lieu au stade nautique de la rue du Printemps (piscine de découverte) une fort intéressante réunion qui, en plus d'une gamme très complète de courses, comportera une exhibition de plongeons par le champion de France M. Poussard et un match de water-polo opposant l'équipe des Flandres à son rival.

BASKET-BALL

Le basket à l'Excelsior...

Reformée depuis à peine 6 mois, la section de basket de l'Excelsior semble être repartie de bon pied grâce à son animateur, M. P. Carteret et aux conseils de ses entraîneurs, MM. Duponchelle et R. Fay.

L'équipe première, engagée dans la poule 4e série des championnats du district terrien, termine en tête de son groupe et vient encore de se signaler dimanche en battant les champions IIe série, le B.B. St-Maurice, sur le terrain de l'O.I.C.L. par le score de 32 à 29. D'autre part, les cadets terminent 4e de leur groupe.

Actuellement, d'autres équipes de seniors, juniors et jeunes cadets sont en formation.

...et au Racing

Le Racing-Club de Roubaix, dont la section de basket-ball avait été, ces dernières années, un peu négligée, produit en ce moment un gros effort pour retrouver l'équilibre et la valeur de leurs devancières. Rien n'est négligé: entraîneur, délégués, dirigeants se sont mis à l'œuvre, et déjà les progrès se font sentir.

Dimanche dernier, l'équipe première du R.C.R. s'est affirmée en disposant très nettement, par 53 points à 22, de l'équipe correspondante de l'U.S.T., qui est une des meilleures formations régionales de la saison. L'équipe II s'est, elle aussi, très bien comportée en ne s'inclinant que de justesse (26 à 22) devant la formation correspondante de la même U.S.T.

Une permanence fonctionnera au café Belle-Vue tous les samedis, de 17 h. à 19 h. 30.

POIDS ET HALTERES

Que fera l'équipe de Flandres devant la Lorraine ?

Pour le second match de Coupe de France, l'équipe de Flandre rencontrera dimanche, à 15 h., au gymnase Dumoulin, rue Jeanne d'Arc, à Roubaix, une très forte formation de Lorraine.

Les uns et les autres sont plus ou moins détenteurs de titres sinon recordman, et ce match, qui s'annonce fort indécis, doit perm